

Image not found or type unknown



Immigration clandestine et droit au travail et scolarisation

Par **badidou**, le **26/05/2016** à **03:08**

bonjour
je suis vétérinaire en algérie depuis 2009 travaillant à titre privé et mon épouse et aussi vétérinaire.
j'ai un visa touristique de 03 mois valable jusqu'à 2018
je compte venir à lyon pour m'installer
je suis marié avec 03 enfants 7,5 et 1 an et demain
pourrai-je faire pour scolariser mes enfants et trouver du travail.
je voudrais savoir comment peut-on travailler avec ce type de visa
et au cas où on décide de rester de façon clandestine quels droits on aura sur le territoire français
néglige moi sur ces points s'il vous plaît
car mon pays est une bombe à retardement
merci